

# REUNION CCVL DU 12 JUILLET 2016

## COMPTE-RENDU

---

**Présents :** *Gwenn-Aël LE BRIS DU REST, Nadine BUANIC- CANEVET, Michèle RANZONI, Pierre BRUNOT, Jean-Luc TANNEAU, Peter VOIGT, Michel GUIRRIEC, Dominique MARECHAL, René-Claude DANIEL, Charles SEITHER, Sylvie TSCHIEMBER, Jocelyne LAURENT, Roger PERON, Marie-Louise RISSEL .*

**Excusés :** *Monique FABIEN, Michel HOUÉIX, Sylvie COURTES, Gaëlle LE GALL, Danièle GLEHEN, Gwénaél HEMON, Albane BODERE, Régis GALES, Ariane STEIN, Christine PRIGENT.*

### SIGNALÉTIQUE DE LA COMMUNE

**Les membres du CCVL se sont séparés en trois groupes pour suivre le même trajet que l'an passé, en partant des entrées de ville ouest, nord et est, pour converger vers la mairie.**

**La réunion de ce jour a pour objet de faire le point sur ce qui a été fait au niveau de la signalétique, suite aux suggestions déjà exprimées, et de signaler d'éventuels autres problèmes demandant d'être résolus, ou de proposer des améliorations.**

### MOULIN MER (ENTREE EST)

Le panneau installé à l'entrée sud de Moulin Mer est agréable à regarder et bien visible.  
**Remarque :** faute d'orthographe à rectifier : pas de « c » avant le « k » de « Malamok ».

**Le chemin au nord** à côté de la STEP n'est pas accessible à tous en raison des escaliers.  
Suggestion : signaler les passages accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite par un panneau. Un autre panneau pourrait indiquer l'aire de jeux pour enfants.

**Parking :** rajouter un panneau « Aire de co-voiturage ».

## PATTE D'OIE (ENTREE NORD)

Vitesse excessive à cet endroit : les voitures entrent à 80 km/h. Cette voie dépend du Conseil Départemental : leur demander une autorisation pour des bandes rugueuses afin de ralentir les véhicules ?

Panneau Yellow village : il n'est pas sur le domaine communal.

Un panneau serait souhaitable rue du Menhir pour signaler le menhir de Lanvar, mais cette signalétique serait difficile à mettre en place car il faudrait recueillir l'accord des propriétaires.

Malamok : pour éviter aux automobilistes d'avoir à faire le tour, un panneau pourrait être installé rue Jean Jaurès (au niveau de la boucherie Morvan) et rue Louis Pasteur.

Allée de Kergoz : des cyclistes prennent cette voie à contre-sens, rendant l'endroit potentiellement dangereux pour les automobilistes.

La nuit, le trottoir du côté gauche du rétrécissement est peu visible. Que peut-on faire ?

## EX-CAMPING MUNICIPAL (ENTREE OUEST)

Suggestion : installer des bornes d'accueil aux entrées de ville.

Signalisation du cimetière de Kerfriant : proposition d'installation d'un panneau près du garage Peugeot, à l'entrée de la rue de Kerléguer. Réponse : cette rue est trop dangereuse, puisqu'elle ne comporte ni trottoirs ni bas-côtés pour les piétons. Il vaut mieux donc éviter de suggérer aux gens de l'emprunter pour se rendre au cimetière.

Demande d'installation de WC au cimetière : des WC temporaires sont systématiquement installés au moment de la Toussaint. Mais installer des WC fixes supposerait de gros travaux et donc un budget lourd.

Intersection Jules Guesde / rue des Fusillés : les panneaux incitent tous (sauf celui pour le centre-ville) à emprunter la rue Jules Guesde pour se rendre à la plage, au port ou à Haliotika, qui sont les atouts majeurs de la commune. De ce fait, le visiteur n'est jamais dirigé vers les rues commerçantes. Il serait souhaitable de les faire passer par la rue de la Palue pour se rendre au port ou à Haliotika.

Transformateur : il pourrait être peint, ce qui égayerait la rue. Demander l'autorisation à EDF. Voir également s'il serait possible d'en repeindre d'autres situées sur la commune (ex. : transfo de la rue Emile Zola).

Fleurissement : rue des Fusillés, les graminées ont été remplacées par des gravillons suite à des plaintes des riverains. Il est prévu d'y replanter des fleurs mais seulement l'année prochaine, le budget fleurissement ayant déjà été doublé cette année.

Délaissé de voirie : près de l'entreprise Charly Volant (au niveau des supports pour banderoles). La réfection de cet espace est prévue, avec un fleurissement.

Carrefour D. Casanova, Palue, Marché, Gabriel Péri : les pancartes signalant le marché ne sont pas suffisamment visibles ni lisibles. Le panneau « Parking de la Petite Sole » devrait être déplacé car son emplacement actuel incite les automobilistes à emprunter la rue du Marché : le positionner au-dessus du panneau « Zone de rencontre » ?

Rue de Men Meur : une remise de la voie en double-sens a été évoquée : ce n'est pas réalisable car ça demanderait un investissement trop lourd.

Le stop de la rue de Men Meur est très peu respecté.